

Politique de rééquilibrage des stocks au lancement de nouveaux produits

La présente politique a pour but de permettre aux clients de réduire le risque subi lors des commandes de constitution de stocks de nouveaux produits Honeywell. Elle prend toute son importance lorsqu'il est difficile de prédire le taux de vente des produits. Le présent document décrit la politique de rééquilibrage des stocks au lancement de nouveaux produits et les étapes à suivre pour faire créditer correctement les produits retournés.

1. Durée

La politique de rééquilibrage des stocks entre en vigueur le 1^{er} octobre 2012. Tous les nouveaux produits des Régulateurs d'ambiance et de combustion de Honeywell lancés après cette date et portant la mention «admissible au rééquilibrage des stocks» peuvent être retournés dans les neuf mois qui suivent leur lancement s'ils accompagnent une commande de même importance. Par exemple, dans le cas de produits lancés le 1^{er} janvier, les clients auront jusqu'au 30 septembre de la même année pour faire traiter les retours pour rééquilibrage des stocks.

2. Produits admissibles

La liste complète des produits admissibles sera affichée à www.customer.honeywell.com. Le numéro de pièce complet des produits et les dates de lancement correspondantes seront également affichées et mises à jour une fois par mois pour que les clients puissent rapidement déterminer quels produits peuvent faire l'objet d'un rééquilibrage des stocks. Cette information fera également partie du bulletin annonçant le lancement d'un nouveau produit.

3. Exigences du programme et documentation

Pour donner droit à un crédit, les produits retournés doivent être neufs, non utilisés et parvenir en bon état de vente à Honeywell. Les retours pour rééquilibrage des stocks sont offerts pour les produits standards de Honeywell; aucun produit commandé à façon ou personnalisé n'est admissible. Il faut remplir un Formulaire d'autorisation de retour de marchandise pour que les produits retournés soient admissibles à un crédit. Les frais de restockage seront annulés pour les retours de produits, toutefois les frais de livraison seront à la charge du client.

Le rééquilibrage des stocks ne sera autorisé que si le client passe une commande de même importance lors de retour des produits à rééquilibrer. Il faut indiquer le numéro de bon de commande de la commande de remplacement pour que le retour pour rééquilibrage des stocks soit traité en entier. La commande de remplacement doit nous parvenir et le Formulaire d'autorisation de retour de marchandises doit être approuvé dans les neuf mois qui suivent la date de lancement.

Tous les retours de nouveaux produits pour rééquilibrage des stocks seront envoyés au centre canadien de retour des marchandises Honeywell à l'adresse suivante :

Honeywell
À l'attention de : Retour de marchandises
705, avenue Montrichard
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 5K8

Le produit doit contenir une copie du RMA et une liste des articles emballés qui comprend le numéro de pièce et la quantité retournée.